

Pastorale – Catéchèse – Profession de Foi

Chers Parents, chers Elèves,

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons vous informer des grandes lignes de notre année pastorale proposées aux jeunes de 6°.

Deux propositions le lundi de 16h à 17h :

- En semaine A, **pour tous les élèves** : un temps de « Pastorale », de culture religieuse, d'échanges et de réflexion dans un climat de bienveillance et de respect des convictions de chacun.
- En semaine B, **pour les élèves volontaires** : un temps de « Catéchèse », d'initiation chrétienne en réponse à leur attente, d'approfondissement de la Foi. Les jeunes souhaitant célébrer leur Profession de Foi en fin d'année naturellement participeront à ces rencontres.

La Profession de Foi :

Cette fête de la Foi est une étape importante dans la vie de tout jeune chrétien. A 11, 12 ou 13 ans, les jeunes sont capables de confesser leur Foi, à haute voix, en présence de leurs camarades et de leurs familles. La Profession de Foi n'est pas un sacrement, mais une étape vers une Foi plus personnelle. Le jeune réaffirme son statut de chrétien et renouvelle les engagements de son baptême pris à sa place par ses parents, parrain et marraine. Ensemble, catéchistes, éducateurs, professeurs, prêtres, avec vous parents, nous accompagnerons les jeunes durant leur cheminement de cette année.

Pour ce faire, nous organisons **une réunion des jeunes et de leurs parents** au Collège le **samedi 25 novembre 2017 de 10 h à 12 h** (entrée au 67 Avenue Charles de Gaulle) pour un temps d'information, de réflexion et de prière. Cette réunion sera animée par le Père Emmanuel Fontaine, prêtre référent, accompagné de membres de l'équipe d'animation pastorale du Collège. **La présence de tous, jeunes et parents, à cette rencontre familiale, est indispensable.** Une deuxième réunion est prévue le samedi 10 février 2018 de 10 h à 12 h.

Pour pouvoir affirmer solennellement sa Foi, votre enfant doit être baptisé, avoir suivi trois années de catéchèse et bien entendu le désirer lui-même.

D'ores et déjà, nous pouvons vous donner les informations suivantes :

- Mercredi 18 avril 2018 de 8 h à 12h,
- jeudi 19 avril 2018 de 8 h à 17 h.
- vendredi 18 mai 2018 de 8 h à 17 h. } Trois jours de retraite à la Maison des Tourelles à Condette
- **jeudi 19 avril 2018 à 20 h 15** : célébration de Profession de Foi puis remise de la Croix dans la Chapelle du Collège
- **Samedi 19 mai 2018 à 10 h 30** : célébration eucharistique à la cathédrale Notre-Dame.

Les enfants optant pour la Profession de Foi en Paroisse suivront la préparation en Paroisse.

D'autres informations vous seront communiquées en temps voulu, mais nous vous informons dès à présent que l'aube portée par votre enfant le jour de la célébration du samedi 19 mai sera prêtée par le Collège.

Nous vous invitons à rendre dûment complété le coupon-réponse joint pour le 15 septembre au plus tard et restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avec l'équipe d'animation pastorale,
L. BRUNELLE

Coupon-réponse à rendre au collège avant le 15 septembre 2017 SVP.

Madame et/ou Monsieur.....

Souhaite(nt) que leur fils ou fille en classe de.....

1. Participe* ne participe pas* au temps de « catéchèse » **le lundi des semaines B** de 16 h à 17 h.

2.

** fasse sa Profession de Foi au Collège le samedi 19 mai 2018.

Dans ce cas, préciser SVP :

- Date du baptême

- Lieu du baptême (nom de la paroisse + ville)

- Diocèse du lieu de baptême :.....

- Paroisse habituellement fréquentée par l'enfant.....

** fasse sa Profession de Foi en paroisse (à préciser).....

** ne fasse pas sa Profession de Foi cette année

** notre enfant a déjà fait sa profession de Foi.

Fait à , le

* Barrer la mention inutile

** Merci de cocher la case correspondant à votre choix

Signature des Parents,
--